



Assemblée générale

Distr. limitée
1 juin 2002
Français
Original: anglais

Commission du développement durable constituée en Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement durable

Quatrième session

27 mai-7 juin 2002

Point 7 de l'ordre du jour

Projet de rapport

Rapporteur : Diane Marie **Quarless** (Jamaïque)

Chapitre _____

Organisation de la session

A. Ouverture et durée de la session

1. La Commission du développement durable constituée en Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social a tenu sa quatrième session du 27 mai au 7 juin 2002 comme il était recommandé dans la décision 2001/PC/1. La Commission constituée en Comité préparatoire a tenu _____ séances (1re à _____), des séances des groupes de travail et diverses réunions officielles.

Déclarations liminaires

2. À la première séance, le 27 mai, le Président de la Commission constituée en Comité préparatoire, M. Emil Salim (Indonésie), a fait une déclaration liminaire.

3. Le Ministre d'État indonésien de l'environnement, M. Nabil Makarim, a prononcé un discours de bienvenue.

4. Le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU et Secrétaire général du Sommet a fait une déclaration liminaire.

Autres exposés

5. À la 1re séance, le 27 mai, le Directeur du Ministère de l'agriculture, de la gestion de la nature et des pêches des Pays-Bas, M. Hans Hoogeveen, a présenté au



nom du Président de la Conférence, M. Geke Faber (Pays-Bas), les résultats de la sixième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique.

6. À la même séance, M. Tuiloma Neroni Slade (Samoa), Coprésident du processus consultatif officiel des Nations Unies ouvert à tous sur les océans et le droit de la mer, créé par la résolution 54/33 de l'Assemblée générale, a présenté les résultats de la troisième réunion du processus.

7. À la 3e séance, le 29 mai, le Prince d'Orange des Pays-Bas a pris la parole devant la Commission constituée en Comité préparatoire en sa qualité de membre du Groupe de personnalités éminentes du Secrétaire général sur la question de l'eau.

B. Participation

8. Conformément au paragraphe 13 de la résolution 55/199 de l'Assemblée générale, la composition de la Commission constituée en Comité préparatoire n'a pas été limitée de manière à permettre la participation pleine et entière de tous les États.

9. Les États suivants étaient représentés : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bangladesh, Barbade, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Cook, Îles Marshall, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nauru, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Nioué, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Corée, République de Moldova, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Saint-Siège, Sainte-Lucie, Samoa, Sénégal, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Tchad, Thaïlande, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yougoslavie, Zambie, Zimbabwe.

10. La Communauté européenne était représentée.

11. Les organes et programmes des Nations Unies ci-après étaient représentés : Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Stratégie internationale de

prévention des catastrophes naturelles, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Programme des Nations Unies pour le développement, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, Fonds des Nations Unies pour la population, Université des Nations Unies, Volontaires des Nations Unies, Programme alimentaire mondial.

12. Les institutions spécialisées ci-après étaient représentées : Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Organisation mondiale de la santé, Banque mondiale, Fonds monétaire international, Organisation météorologique mondiale, Organisation maritime internationale, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, Fonds international de développement agricole, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Agence internationale de l'énergie atomique, Organisation mondiale du commerce.

13. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées par des observateurs : Banque asiatique de développement, Association des Nations de l'Asie du Sud-Est, Baltique 21 (Programme d'action 21 pour la région de la mer Baltique), Communauté des Caraïbes, Centre pour la recherche forestière internationale, Fonds commun pour les produits de base, Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, Convention relative aux zones humides, Agence spatiale européenne, Fonds pour l'environnement mondial, Organisation internationale de la francophonie, Union mondiale pour la conservation de la nature et de ses ressources, Union interparlementaire, Conseil nordique des ministres, North American Commission for Environmental Cooperation, Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe, Organisation de coopération et de développement économiques, Pacific Centre for Environment and Sustainable Development, Fonds de développement international de l'OPEP.

14. Les observateurs du Comité international de la Croix-Rouge et de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, entités auxquelles a été adressée une invitation permanente à participer en qualité d'observateurs aux sessions et aux travaux de l'Assemblée générale et ayant un bureau permanent au Siège de l'ONU, ont participé à la session.

15. Les secrétariats des conventions ci-après ont également participé à la session : Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique, Convention sur la diversité biologique.

16. Un grand nombre d'organisations non gouvernementales ont aussi participé à la session.

C. Bureau de la Commission constituée en Comité préparatoire

17. Le Bureau de la Commission constituée en Comité préparatoire a été élu à la première session et se présentait comme suit :

Président

Emil Salim (Indonésie)

Vice-Présidents

Maria Luiz Ribeiro Viotti (Brésil)

Richard Ballhorn (Canada)

Jan Kára (République tchèque)

Ihab Gamaleldin (Égypte)

Diane Marie Quarless (Jamaïque)

Kyotaka Akasaka (Japon)

Ositadinma Anaedu (Nigéria)

Alexandru Niculescu (Roumanie)

Lars-Göran Engfeldt (Suède)

18. La Commission constituée en Comité préparatoire est convenue que la Vice-Présidente, Diane Marie Quarless (Jamaïque), assumerait également les fonctions de rapporteur.

D. Ordre du jour et organisation des travaux

19. À sa 1^{re} séance, le 27 mai, la Commission constituée en Comité préparatoire a adopté son ordre du jour provisoire, publié sous la cote A/CONF.199/PC.15, qui se présentait comme suit :

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
2. Examen du document révisé établi par le Président et transmis par la troisième session de la Commission constituée en Comité préparatoire, ainsi que des autres textes élaborés dans le cadre du processus préparatoire.
3. Élaboration des éléments qui pourraient figurer dans un document politique à soumettre pour examen et adoption aux chefs d'État et de gouvernement.
4. Dialogue multipartite.
5. Organisation des travaux du Sommet mondial pour le développement durable.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport de la Commission constituée en Comité préparatoire sur les travaux de sa quatrième session.

20. À la même séance, le Président a rappelé à la Commission constituée en Comité préparatoire les arrangements ci-après concernant la répartition des tâches entre les Vice-Présidents : Coprésidents du Groupe de travail I : Kyotaka Akasaka (Japon), Maria Luiza Viotti (Brésil); Coprésidents du Groupe de travail II : Richard Ballhorn (Canada), Ihab Gamaleldin (Égypte); Coprésidents du Groupe de travail III : Lars-Göran Engfeldt (Suède), Ositadinma Anaedu (Nigéria). Les Vice-Présidents Jan Kára (République tchèque) et Diane Quarless (Jamaïque) ont assumé les fonctions de facilitateur pour les initiatives de type 2.

E. Accréditation des organisations intergouvernementales en tant qu'observateurs du processus préparatoire et du Sommet

21. À ses 1re et 4e séances, les 27 et 31 mai, la Commission constituée en Comité préparatoire a approuvé l'accréditation des organisations intergouvernementales suivantes en tant qu'observateurs : Banque asiatique de développement, Baltique 21 (Action 21 pour la région de la mer Baltique), Centre pour la recherche forestière internationale, Commission de la science et de la technologie pour le Sud, Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe, Global Biodiversity Information Facility, International Joint Commission, International Parliamentary, Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe, Pacific Centre for Environment and Sustainable Development, Programme de coopération sur l'environnement pour l'Asie du Sud, Commission du Pacifique Sud pour les géosciences appliquées, Fonds de développement international de l'OPEP.

F. Accréditation d'organisations non gouvernementales en tant qu'observateurs du processus préparatoire et du Sommet

22. À sa 1re séance, le 27 mai, la Commission constituée en Comité préparatoire a approuvé l'accréditation d'un certain nombre d'organisations non gouvernementales (à l'exception du World Sindhi Institute) et d'autres grands groupes en qualité d'observateurs du processus préparatoire et du Sommet; la liste figure à l'annexe I du document A/CONF.199/PC/20.

World Sindhi Institute

23. À la même séance, la Commission constituée en Comité préparatoire a décidé que la décision concernant la demande d'accréditation du World Sindhi Institute devrait être conforme à la décision prise par le Comité chargé des organisations non gouvernementales, qui examinait à l'heure actuelle sa demande de statut consultatif auprès du Conseil économique et social.

Movement of Reconstruction and Development

24. À la même séance également, la Commission constituée en Comité préparatoire a décidé de ne pas accréditer le Movement of Reconstruction and Development (voir A/CONF.199/PC/20) car elle ne disposait pas des informations nécessaires.

Body Shop International

25. À la même séance, la Commission constituée en Comité préparatoire a décidé de supprimer Body Shop International de la liste des organisations non gouvernementales et autres grands groupes accrédités étant donné que l'organisation avait déjà été accréditée sous le nom de Body Shop Foundation.

3663 Food First

26. À la même séance toujours, la Commission constituée en Comité préparatoire a été informée que 3663 Food First avait retiré sa demande d'accréditation et devait donc être supprimée de la liste.

Solar Energy Systems

27. Encore à la même séance, la Commission constituée en Comité préparatoire a décidé de supprimer Solar Energy Systems de la liste des organisations non gouvernementales et autres grands groupes accrédités étant donné que l'organisation n'avait pas répondu aux demandes concernant son statut et ne s'était pas inscrite pour participer aux travaux de la quatrième session.

Tibetan Centre for Human Rights and Democracy

28. À sa 4e séance, le 31 mai, la Commission constituée en Comité préparatoire a examiné la demande d'accréditation du Tibetan Centre for Human Rights and Democracy qui souhaitait participer aux travaux du processus préparatoire et du Sommet (voir A/CONF.199/PC/20, annexe II).

29. À la même séance, l'attention de la Commission constituée en Comité préparatoire a été appelée sur une lettre datée du 14 mai 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies qui s'élevait contre l'accréditation du Tibetan Centre for Human Rights and Democracy.

30. À la même séance toujours, le représentant des États-Unis d'Amérique a proposé que la demande d'accréditation du Tibetan Centre for Human Rights and Democracy soit approuvée.

31. À la même séance, le représentant de l'Espagne (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de l'Union européenne, ainsi que de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne et de la République tchèque) a fait une déclaration pour appuyer la proposition des États-Unis.

32. À la même séance également, le représentant de la Chine a présenté une motion visant à ce qu'il ne soit pas pris de décision sur la demande d'accréditation du Tibetan Centre For Human Rights and Democracy et a demandé un vote par appel nominal.

33. À la même séance toujours, les représentants du Pakistan et de Cuba ont fait des déclarations appuyant la motion de la Chine.

34. À la même séance encore, les représentants des États-Unis d'Amérique et de l'Espagne (au nom de l'Union européenne, ainsi que de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne et de la République tchèque) ont fait des déclarations contre la motion de la Chine.

35. À la même séance, la Commission constituée en Comité préparatoire a approuvé par 90 voix, contre 37, avec 10 abstentions, la motion visant à ce qu'il ne soit pas pris de décision. Le vote a eu lieu par appel nominal et les voix se sont réparties comme suit :

Ont voté pour :

Afrique du Sud, Algérie, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Azerbaïdjan, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Bhoutan, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Burundi, Cambodge, Cap-Vert, Chili, Chine, Colombie, Comores, Côte d'Ivoire, Cuba, Égypte, Émirats arabes unis, Équateur, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie,

Fidji, Ghana, Guinée-Bissau, Haïti, Honduras, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Madagascar, Malaisie, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Niger, Nigéria, Nioué, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Pérou, Philippines, Qatar, République arabe syrienne, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Samoa, Singapour, Soudan, Sri Lanka, Suriname, Swaziland, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Turquie, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yougoslavie, Zambie, Zimbabwe.

Ont voté contre :

Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Îles Marshall, Irlande, Islande, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Nauru, Norvège, Nouvelle-Zélande, Palaos, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Suède, Suisse, Tuvalu, Ukraine.

Se sont abstenus :

Bolivie, Burkina Faso, Guatemala, Inde, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République de Corée, Roumanie, Saint-Siège, Sénégal, Tchad.

G. Documentation

36. La liste des documents dont la Commission constituée en Comité préparatoire est saisie figure dans l'annexe.

Chapitre ____ Dialogue multipartite

37. La Commission constituée en Comité préparatoire a tenu un dialogue multipartite à ses 2e et 3e séances, les 27 et 29 mai 2002. Elle était saisie d'une note du Secrétaire général (A/CONF.199/PC/18 et Add.1 à 9).

Gouvernance en matière de développement durable

38. À la 2e séance plénière, le Président a ouvert le dialogue multipartite et a fait une déclaration.

39. Des exposés sur la gouvernance en matière de développement durable ont été faits par les représentants des grands groupes partenaires suivants : femmes, jeunes, peuples autochtones, organisations non gouvernementales, autorités locales, syndicats, secteur des entreprises et industrie, communauté scientifique et technique et agriculteurs.

40. Les représentants des États-Unis d'Amérique et de l'Afrique du Sud ont fait connaître leurs réactions initiales aux exposés faits par les grands groupes partenaires.

Gouvernance en matière de développement durable au niveau local

41. À sa 2e séance, le Président a ouvert le dialogue interactif.
42. La Commission constituée en Comité préparatoire a tenu un dialogue interactif sur la gouvernance en matière de développement durable au niveau local, au cours duquel les représentants des autorités locales, des syndicats, de l'Espagne (au nom de la Communauté européenne), du secteur des entreprises et de l'industrie, des organisations non gouvernementales, des communautés scientifiques et techniques et des femmes sont intervenus.

Gouvernance en matière de développement durable au niveau national

43. À la 2e séance, la Commission constituée en Comité préparatoire a tenu un dialogue interactif sur la gouvernance en matière de développement durable au niveau national, au cours duquel les représentants du secteur des entreprises et de l'industrie, des syndicats, de la Belgique, des jeunes, des communautés scientifiques et techniques, des peuples autochtones, des agriculteurs et des États-Unis ont pris la parole.

Gouvernance en matière de développement durable aux niveaux régional et mondial

44. À la 2e séance, la Commission constituée en Comité préparatoire a tenu un dialogue interactif sur la gouvernance en matière de développement durable aux niveaux régional et mondial, au cours duquel les représentants d'organisations non gouvernementales, de syndicats, de la Finlande, des femmes, des autorités locales, des jeunes, des peuples autochtones, du secteur des entreprises et de l'industrie ont pris la parole.
45. À la 2e séance également, les Coprésidents du Groupe de travail III, Lars-Göran Engfeldt (Suède) et Ositadimna Anaedu (Nigéria) ont fait des observations sur les dialogues.

Groupes de discussion I et II

46. La Commission constituée en Comité préparatoire a créé deux groupes de discussion dans le cadre de son dialogue multipartite : le Groupe de discussion I sur le renforcement des capacités aux fins du développement durable, dont Richard Ballhorn (Canada) et Kyotaka Akasaka (Japon) ont assuré la présidence et le Groupe de discussion II sur les cadres des initiatives en matière de partenariat concernant les grands groupes, qui avait pour Coprésidents Jan Kára (République tchèque) et Diane Marie Quarless (Jamaïque).

Groupe de discussion I (Renforcement des capacités aux fins du développement durable)

47. À la 3e séance, le 29 mai, les Coprésidents du Groupe de discussion I, Richard Ballhorn (Canada) et Kyotaka Akasaka (Japon) ont résumé les discussions du Groupe.
48. Des déclarations ont été faites par les représentants des principaux groupes partenaires : les femmes, les jeunes, les peuples autochtones, les organisations non

gouvernementales, les autorités locales, les syndicats, le secteur des entreprises et de l'industrie, les communautés scientifiques et techniques et les agriculteurs.

Groupe de discussion II (Cadres des initiatives en matière de partenariats concernant les grands groupes)

49. À la 3e séance, les Coprésidents du Groupe de discussion II, Jan Kára (République tchèque) et Diane Marie Quarless (Jamaïque) ont résumé les discussions du Groupe.

50. Des déclarations ont été faites par les représentants des principaux groupes partenaires : les femmes, les jeunes, les peuples autochtones, les organisations non gouvernementales, les autorités locales, les syndicats, le secteur des entreprises et de l'industrie, les communautés scientifiques et techniques et les agriculteurs.

51. Des déclarations sur les résultats qu'ont produit les groupes de discussion ont ensuite été prononcées par la Norvège et l'Espagne (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de l'Union européenne).

Priorités futures

52. À la 3e séance, des déclarations sur les priorités futures ont été faites par les représentants des agriculteurs, des communautés scientifiques et techniques, du secteur des entreprises et de l'industrie, des syndicats, des autorités locales, des organisations non gouvernementales, des peuples autochtones, des jeunes et des femmes.

53. Le représentant de l'Arabie saoudite a fait une déclaration.

54. Le représentant de l'Organisation internationale du Travail a fait, lui aussi, une déclaration.

55. Le Cercle mondial du consensus, organisation non gouvernementale et Civil Society (Afrique du Sud) ont fait des déclarations.

Annexe

Liste des documents dont la Commission constituée en Comité préparatoire est saisie à sa quatrième session

<i>Cote du document</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre ou description</i>
A/CONF.199/PC/15	1	Ordre du jour provisoire
A/CONF.199/PC/15/Add.1/Rev.1	1	Projet d'organisation des travaux
A/CONF.199/PC/16	2	Lettre datée du 18 mars 2002, adressée au Président de la Commission constituée en Comité préparatoire par le Représentant permanent du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies
A/CONF.199/PC/17	2	Lettre datée du 5 avril 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Mexique
A/CONF.199/PC/18	4	Note du Secrétaire général sur le dialogue multipartite
A/CONF.199/PC/18/Add.1	4	Additif : document de concertation établi par les femmes
A/CONF.199/PC/18/Add.2	4	Additif : document de concertation établi par les jeunes
A/CONF.199/PC/18/Add.3	4	Additif : document de concertation établi par les peuples autochtones
A/CONF.199/PC/18/Add.4	4	Additif : document de concertation établi par les organisations non gouvernementales
A/CONF.199/PC/18/Add.5	4	Additif : document de concertation établi par les autorités locales
A/CONF.199/PC/18/Add.6	4	Additif : document de concertation établi par les syndicats
A/CONF.199/PC/18/Add.7	4	Additif : document de concertation établi par le secteur des entreprises et l'industrie
A/CONF.199/PC/18/Add.8	4	Additif : document de concertation établi par les communautés scientifiques et techniques
A/CONF.199/PC/18/Add.9	4	Additif : document de concertation établi par les organisations d'agriculteurs
A/CONF.199/PC/19	1	Lettre datée du 14 mai 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

<i>Cote du document</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre ou description</i>
A/CONF.199/PC/20	1	Note du Secrétaire général sur l'accréditation des organisations non gouvernementales et autres grands groupes au Sommet
A/CONF.199/PC/21/Rev.1	1	Note du Secrétariat sur la participation des organisations intergouvernementales aux travaux de la Commission du développement durable constituée en Comité préparatoire du Sommet
A/CONF.199/PC/L.1/Rev.1	2	Note du Secrétariat transmettant l'exposé révisé du Président
A/CONF.199/PC/L.3		Note du Secrétariat transmettant l'exposé des Vice-Présidents sur un cadre institutionnel pour le développement durable
A/CONF.199/PC/L.4	1	Note du Secrétariat sur l'état de la documentation
A/CONF.199/PC/L.6	7	Projet de rapport
A/CONF.199/PC/INF.2	–	Information à l'intention des participants
A/CONF.199/PC/CRP.2	–	Note du Secrétariat transmettant la déclaration ministérielle de La Haye de la sixième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique